

FORMATION TFP APS TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

L'agent de prévention et de sécurité (TFP APS) a pour objectif de détecter tout acte de malveillance afin de protéger les biens et les personnes. Dans le cadre de ses missions, il sera amené à effectuer la surveillance d'un lieu en poste fixe, ou par la pratique de rondes. Il intervient aussi en cas d'incendie.



Les objectifs pédagogiques : le TFP APS, Code RNCP 36648, certifié par la CPNE des entreprises de Prévention et de Sécurité-ADEF, vous permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité dans les domaines de :

- L'accueil et le contrôle d'accès
- La surveillance générale
- La sécurité générale
- La sécurité technique et incendie

Délais d'accès : selon les places restantes – 20 à 35 jours (délai enquête de moralité pour obtention d'une autorisation préalable du CLAC)

Documents à fournir :

- 2 photos d'identité
- Photocopie de la carte d'identité
- Autorisation provisoire du CNAPS
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Accessibilité : formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité ou contre-indication médicale

Durée de validité

Le TFP APS a une validité de **5 ans**.

Avant la fin de la validité, le TFP APS doit mettre à jour ses connaissances en suivant un stage de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC APC).

Modalités pédagogiques : synchrone alterne en présentiel

La **méthode affirmative** vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

La **méthode expérientielle** vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

La **méthode interrogative** vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

Moyens pédagogiques

- Ordinateurs et vidéoprojecteurs
- PC de sécurité
- SSI de catégorie A
- Documents audiovisuels et supports de cours individuels
- Exposés, débats, travaux pratiques et mises en situation

Évaluation

Compétences validées par un examen en présence d'un jury

Fiches d'évaluation théorique (QCU) : 2 évaluations minimum

Fiches d'évaluation pratique : 1 évaluation par UV

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

Certification

La réussite de cet examen permet d'obtenir le TFP APS, une attestation est remise en fin de formation.

- Documents de synthèse remis aux stagiaires
- Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

DUREE

175 heures +
7 heures d'examen

PRE-REQUIS

- Savoir lire, écrire et comprendre la langue Française (niveau B1 du Cadre Européen CM/Rec (2008) du 2 juillet 2008)
- **Autorisation préalable** ou provisoire à la formation délivrée par le **CNAPS** ou un **numéro de carte professionnelle** en cours de validité

LIEU

Dans nos locaux

PUBLIC

4 à 12 stagiaires
Toute souhaitant intégrer les métiers de la sécurité privée

LEGISLATION

- Arrêté du 27 juin 2017 (JORF n°0151 du 29 juin 2017)
- Code de la sécurité intérieure : articles L612-19, 20 et 22

HABILITATION CNAPS

- Certification APAVE n°222119
- Autorisation d'exercer CNAPS n° FOR-085-2025-11-24-20200740905
- Agrément ADEF TFP APS n° 42019 -85 20 09 23 01

Formacode : 42 854

Code Certif Info n°96 173

Code CPF : 329 712

Code NSF : 344



GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul - Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 - direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 - APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 - N° ADEF : APS 42019-8520092301 - APAVE n°104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 - Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 17 février 2023

Programme de la formation TFP APS

1^{ERE} PARTIE : SOCLE DE BASE

UV 1 – Module secourisme – 14 heures

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

UV 2 – Module environnement juridique – 17 heures

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche Connaître les principes de la République française

UV 3 – Module gestion des conflits – 5 heures

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels
- Être capable de résoudre un conflit

UV 4 – Module stratégique – 6 heures

- Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes Réaliser une remontée d'informations

2^{ÈME} PARTIE : SPÉCIALITÉ APS

Module environnement juridique – 5 heures

Module gestion des conflits – 9 heures

Module stratégique – 2 heures

UV 5 – Module prévention des risques d'incendie – 7 heures

- Initiation au risque incendie

UV 6 – Module d'appréhension au cours de l'exercice du métier – 7 heures

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

UV 7 – Module sensibilisation au risque terroriste – 13 heures

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés au terrorisme
- Connaître les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Se protéger soi-même
- Protéger les autres
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

UV 8 – Module professionnel – 45 heures

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôles des rondes

UV 9 – Module palpation de sécurité et inspection des bagages – 7 heures

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 – direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 – N° ADEF : APS 42019-8520092301 – APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 – Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 17 février 2023

UV 10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité – 7 heures

- Systèmes de télésurveillance et vidéo protection

UV 11 – Module gestion des risques – 11 heures

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

UV 12 – Module évènementiel spécifique – 7 heures

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements

UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées – 7 heures

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

UV 14 – Module industriel spécifique – 7 heures

- Évaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN : Responsable d'exploitation – direx.gpsformation@gps-safi.fr

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Téléphone : **02 51 01 36 93**

Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (formation en présentiel, quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires)
dans nos locaux : 1 650,00 €



GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne – 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : **02 51 01 36 93** – direction.gpsformation@gps-safi.fr – www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 – N° ADEF : APS 42019-8520092301 – APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10 – Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 17 février 2023